



Commune de Lucciana

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 5 avril 2017

Adoption du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Est adopté le document, élaboré par le Maire et retraçant les opérations en dépenses et en recettes dans le cadre de l'exécution du budget principal de la commune pour l'exercice 2016, en conformité avec le compte de gestion.

Approbation du compte de gestion de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Est approuvé le document élaboré par le trésorier municipal et retraçant les opérations en dépenses et en recettes dans le cadre de l'exécution du budget principal de la commune pour l'exercice 2016.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016, de 5 395 452,86 €, est affecté comme suit :

Financement de la section d'investissement	1 273 152,16
Report en section de fonctionnement	4 122 300,70

Fixation des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice budgétaire 2017

Sont maintenus pour l'exercice budgétaire 2017 les taux des quatre taxes directes locales appliqués en 2016, soit :

- Taxe d'habitation : 22,92%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,98%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,92%
- Contribution foncière des entreprises : 13,84%

Adoption du budget primitif de la commune pour l'exercice budgétaire 2017

Est adopté le document retraçant les prévisions en dépenses et en recettes du budget principal de la commune pour l'exercice 2017.

Création d'un emploi non permanent d'Adjoint d'animation territorial en vue de faire face à un accroissement saisonnier d'activité

Pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité au sein des services municipaux, il est créé un emploi d'Adjoint d'animation territorial non permanent, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2017.

La rémunération de l'agent recruté dans cet emploi sera fixée en référence au 1^{er} échelon, échelle C1, du grade d'Adjoint d'animation territorial.

Fait à Lucciana, le 11 avril 2017

Le Maire,

Joseph GALLETTI

